



## SIMON ASSOCIÉS

Simon Associés se renforce en droit fiscal en accueillant Denis di Leonardo en tant qu'associé à Paris et à Lyon et Pascale Perrin en tant qu'avocate à Lyon.

**Denis di Leonardo**, 59 ans, ancien élève de l'École nationale des impôts, avocat au barreau de Paris, débute sa carrière en qualité de vérificateur à la Direction régionale des impôts de Lyon. En 1986, il devient conseil juridique et fis-



cal, puis avocat chez Bontoux & Associés à Paris. Depuis 1992, il exerçait à titre indépendant. Il est également consul honoraire d'Albanie pour la région Rhône-Alpes et fondateur de la Chambre de commerce France Albanie.

**Pascale Perrin**, 31 ans, avocate au Barreau de Paris depuis 2003, détient un DEA en



droit fiscal (Paris I Panthéon-Sorbonne) ainsi qu'un DESS en droit des affaires et fiscalités (Paris II Panthéon-Assas). Elle entame son parcours professionnel au sein du département droit fiscal du cabinet Colbert (ex-Aeres) à Lyon, avant de rejoindre Bignon Lebray & Associés en 2007. ■